



Compte-rendu de la réunion du Comité d'Etablissement du 28 septembre 2018

Déclaration préalable

« Le gouvernement a dévoilé son projet de loi de finances 2019 ce lundi 24 septembre.

Dans la continuité de sa politique libérale de casse sociale et du rapport CAP 2022 présenté cet été le gouvernement octroie 20 milliards d'euros supplémentaires aux entreprises.

Il cumule pour l'année le remboursement CICE et la baisse de cotisations sociales devant s'y substituer (40 milliards en tout... soit le double du dispositif actuel).

Il s'attaque aux missions de la Fonction Publique, aux droits et statuts des agents mais aussi à ses effectifs.

Ainsi, rien que pour l'année prochaine, ce sont 8400 emplois de fonctionnaires et d'agents des opérateurs de l'Etat (dont fait partie Pôle emploi) qui seraient amenés à être supprimés !

Le chiffre de 800 postes est annoncé pour Pôle emploi, c'est inacceptable !

Aucun poste n'est en trop ni à Pôle emploi ni dans la Fonction Publique !

Dans le même temps, le Gouvernement annonce qu'il transmettra sa feuille de route aux « partenaires sociaux » dans la perspective de faire une nouvelle fois évoluer le RAC avec l'exigence gouvernementale d'économiser 3.5 à 4 milliards d'euros !

Ce sont immanquablement les droits des chômeurs qui vont être de nouveau attaqués.

Les réductions d'effectifs annoncées ainsi que les logiques comptables imposées à l'Unedic auront automatiquement des conséquences sur la future convention tripartite Etat, Unedic, Pôle emploi, donc sur nos missions !

Nous, Elus CGT au CE Normandie refusons ces suppressions d'emplois dont les effets néfastes se font déjà sentir en région et appelons les salariés à se mobiliser ! »

1 Approbation des PV

CE ordinaire du 28 juin 2018 : Adopté à l'unanimité

Poursuite du CE ordinaire du 28 juin le 04 juillet 2018 : Adopté à l'unanimité

CE ordinaire du 26 juillet 2018 : Adopté à l'unanimité

CE ordinaire du 30 août 2018 : en attente

2 Consultation sur la déclinaison régionale des principes organisationnels des activités d'appui-gestion en plateformes et en agence

Le CE s'est prononcé CONTRE le projet à l'unanimité des votants.

Déclaration expliquant le vote CGT.

« La CGT PE est favorable au renforcement de tous les services de proximité à même de répondre aux besoins de tous les usagers de Pôle emploi.

En ce sens, le retour en agence des appels téléphoniques pourrait apparaître positif pour autant que l'on accroisse les moyens humains pour faire face à ces nouvelles missions.

Cette énième réforme se réalise dans un contexte de réduction massive des effectifs, de renforcement des équipes de contrôle de la recherche d'emploi au détriment des conseillers accompagnant les travailleurs privés d'emploi.

Elle est aussi associée à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui a considérablement affaibli notre mission et le nombre de conseillers en charge de l'indemnisation. Par conséquent, la systématisation du transfert, à iso effectif, des appels téléphoniques en agence va accroître la charge de travail des collègues et détériorer des conditions de travail aujourd'hui déjà fortement dégradées.

Ce redéploiement est le prélude à la mise en œuvre de mobilité professionnelle forcée.

Par ailleurs, dans le cadre de la *mauvaise* classification, le rattachement des conseillers à l'emploi ou GDD exerçant leur activité en plateforme en gestionnaires Appui ou Chargés d'accueil et d'information est déjà une régression en termes de perspective de carrière.

La CGT Pôle emploi défend l'ensemble de nos missions, l'ensemble de nos métiers et l'ensemble des agents. L'heure n'est ainsi ni aux réductions ni aux redéploiements d'effectifs mais bien au contraire à leur accroissement et aux recrutements d'agents titulaires pour répondre aux besoins des usagers au regard de nos missions dans un contexte de hausse continue du nombre d'inscrits à Pôle emploi.

Les élus CGT au CE émettent donc un avis défavorable aux principes organisationnels des activités d'appui gestion en agences et en plateformes. »

3 Consultation sur l'évolution de l'organigramme de la Direction régionale

Les élus CE ont demandé une suspension de séance afin de demander de voter l'avis du CE préparé en intersyndicale en amont du CE et non le projet présenté par la Direction en raison des avis négatifs et inquiétants des CHSCT Haut et Bas Normand. Le plan d'actions que la Direction nous a fait parvenir est une coquille vide.

« Avis du Comité d'Etablissement Normandie lors de la séance du 28 septembre 2018 sur le projet d'évolution de l'organigramme de la Direction Régionale

Le Comité d'Etablissement lors de la présentation du projet d'organigramme le 28 juin 2018 a demandé à ce que les CHSCT soient consultés. Ceux-ci au vu du dossier ont demandé une expertise. A la lecture du rapport du

cabinet Secafi, les élus des deux CHSCT normands constatent que la demande d'expertise était fondée et légitime compte tenu des observations et des facteurs de risque identifiés par l'expert.

Ils constatent que les préconisations faites par l'expert lors de la régionalisation n'ont pas été mises en œuvre :

- Définir l'organisation détaillée de la future région et soumettre aux CHSCT ce projet d'organisation détaillée
→ *les rôles et responsabilités ne sont à ce jour toujours pas totalement identifiés et la réorganisation des DT a ajouté un élément de complexité qui nuit à la lisibilité du fonctionnement*
- Accompagner les cadres dans leur repositionnement et leur adaptation aux exigences du projet
→ *des formations ont été conduites mais l'accompagnement et l'individualisation des parcours de formation n'ont pas été suffisants et certains ont eu du mal à prendre leur poste sur un périmètre étendu*
- Faire de la réaffectation des agents une occasion de valoriser les compétences et les souhaits d'évolution de certains
→ *avec la baisse des effectifs ce sont plutôt des déperditions de compétences que subissent les agents avec le développement de la multi-compétence*
- Se doter d'un dispositif d'évaluation et de prévention des RPS en continu
→ *Ce dispositif n'a pas été initialisé*

Les élus du CE partagent les constats et alertes des élus CHSCT :

- A part certains directeurs, aucun des agents et managers rencontrés par l'expert n'a compris le sens et les objectifs du projet d'organigramme
- Le repositionnement des agents dans l'organigramme avec l'ouverture de postes à la BDE met les personnes concernées dans l'insécurité quant à leurs attributions futures
- Certains agents connaissent une déqualification ou un recul dans la ligne hiérarchique ce qui est un facteur de perte d'estime de soi
- La baisse d'effectif impacte les moyens attribués à certaines fonctions support
- L'approche de l'organigramme par les « boîtes » ne tient pas compte des expertises et identités professionnelles et ne répond pas aux dysfonctionnements actuels : baisse des effectifs, manque de clarté dans la répartition des tâches
- Les objectifs du projet manquant de clarté, les agents ne voient dans ce nouvel organigramme qu'une réponse à des enjeux de pouvoir (« copinage »)
- Face à des consignes peu claires, au morcellement des tâches, et au manque d'information, les agents ne peuvent réaliser correctement leur travail (« Qualité empêchée »)
- Les équipes constatent une dévalorisation de leur travail vis-à-vis des clients internes (réseau) et externes
- Certains managers sont en souffrance et masquent leurs perceptions et opinions
- Il existe des tensions entre managers ou entre agents et managers qui génèrent une ambiance de travail délétère et source d'inefficacité, certains services déplorent même une absence d'entraide entre collègues
- Les agents expriment une crainte de réduction de l'autonomie avec la mise en place des délégations aux DT
- Les agents des services peuvent se sentir dépossédés d'une partie de leur activité par l'intervention de chefs de projet ou chargés de mission, tendant à réduire l'autonomie des agents, appauvrir le contenu de leur emploi et les cantonner dans un rôle d'exécution
- L'organisation risque d'accroître le nombre de postes sans contenu de travail réel (chargés de mission, chefs de projet), pouvant générer des situations de « bore-out »

Les élus du CE constatent que la direction n'a pas présenté ce jour de véritable plan d'action (qui répondrait aux questions essentielles qui, quand et comment) comme demandé par les deux CHSCT afin de répondre aux préconisations de Secafi.

Nous alertons fortement la direction sur les risques engendrés par ce projet. Nous dénonçons une fois de plus un dialogue social tronqué, et une phase d'information et consultation sans la moindre évolution du projet de départ, malgré les remontées et propositions des représentants du personnel.

En conclusion nous considérons que, loin de régler les dysfonctionnements actuels, la réorganisation pourrait attiser les tensions existantes, accroître les risques psychosociaux et dégrader des situations individuelles.

C'est pourquoi les élus du CE se prononcent contre le projet d'organigramme de la Direction Régionale. »

L'avis du CE est voté à l'unanimité.

La Direction prend acte du vote mais malgré toutes ces alertes nous annonce qu'elle va décliner le projet.

4 Bilan de la deuxième vague de télétravail-travail de proximité

Les élus CGT rappellent que l'augmentation du nombre de télétravailleurs a un impact important sur les agents sur site, sur la rotation des plannings.

Les élus CGT attirent l'attention de la Direction sur les risques liés au télétravail : sentiment d'injustice des collègues qui auraient reçu un refus, risque d'isolement, de perte de la notion de collectif.

Il est à noter que les agents qui auraient reçu un refus de télétravail peuvent effectuer un recours via leurs délégués du personnel.

5 Point sur la bourse de l'emploi-juillet 2018

La Direction nous informe qu'un mouvement des DAPE et adjoints du bassin rouennais va être mis en place avec l'ouverture d'une BDE spécifique mi-octobre. Les élus CGT s'étonnent et rappellent à la Direction qu'interrogée au CE du 30.08.2018, elle nous avait répondu ne pas avoir d'information à ce sujet !

Il est fort étonnant qu'une Direction régionale nie un mouvement de ses Directeurs d'agence dans les instances 3 semaines avant une annonce officielle.

Les élus CGT interrogent la Direction sur une rumeur persistante : certains agents se voient opposer une règle farfelue qui consisterait à interdire l'accès à la BDE sans avoir 2 ans d'ancienneté sur son poste. La Direction admet qu'aucune règle n'existe mais qu'effectivement la candidature d'un agent ayant moins de 2 ans sur son poste ne sera pas prioritaire.

A fin août 2018, notre établissement comptait 2467 agents (pour rappel nous étions 2482 à fin juillet), force est donc de constater ce mois-ci encore, une baisse des effectifs de 15 personnes.

6 Point sur les ASC et demandes d'aides et secours

Le CE propose une dotation de fin d'année de 100 euros par agent et de 50 euros par enfant. Cette proposition est adoptée par le CE.

Vos élus CGT ne se sont pas opposés à cette dotation mais se sont abstenus sur ce vote car la CGT revendique un partage plus équitable des fonds du CE.

4 dossiers sont proposés par la commission des dons et votés à l'unanimité par le CE.

7 Questions diverses

Plateforme de Saint Etienne du Rouvray : les plannings sont donnés à S+1 : comment organise-t-on sa vie personnelle ainsi ? Quelle est la préconisation ?

La Direction reviendra vers nous après échanges avec les responsables de la plateforme.

Mme Penicaud, Ministre du travail, a reporté la visite qu'elle devait effectuer le 24 septembre au Pôle emploi St Sever. Interrogée à ce sujet, la Direction nous informe que cette visite est reportée à une date non communiquée à ce jour.

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CE se tiendra le 25 octobre 2018

Un CE exceptionnel (charges/ressources) se tiendra le 11 octobre 2018

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc, Karine Le Pennuisic, Chrystelle Petit

Représentant syndical : Stéphanie Dorin



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix.